

# AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de leur entreprise, voire au CFA, les apprentis sont trop souvent confrontés à toutes sortes de discriminations. Ils en souffrent et cela peut se répercuter sur leur comportement et sur leur motivation. Il est indispensable que les formateurs soient, quant à eux, au clair avec cette notion et puissent, si besoin est, les aider à se défendre. Dans ce stage, il s'agira de se repérer dans l'ensemble des textes légaux qui encadrent l'action contre les discriminations à partir de l'histoire de leur mise en place et des institutions qui les ont portés. L'appropriation de ces textes s'appuiera sur un travail à partir des représentations de la discrimination, du handicap, du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie et du sexisme, présentes dans le groupe. Ces notions sont chargées, pour chacun, d'histoire sociale, d'expériences familiales, de rencontres singulières. On redéfinira le sens des mots et on tentera de bâtir des argumentaires.

## **PUBLIC**

- ◇ Toute personne intervenant dans un CFA, sans prérequis spécifiques.

## **OBJECTIFS**

- ◇ A l'issue de cette formation, les participants :
  - Auront eu l'occasion de prendre conscience de leur propre représentation de la discrimination.
  - Auront connaissance de l'existence des textes de loi : leur organisation et leurs contradictions.
  - Seront capables de les faire valoir, de les transmettre et de les mettre en œuvre.

## **CONTENUS**

- ◇ Première journée
  - Faire émerger les représentations qu'ont les stagiaires de la discrimination.
  - Définition des mots qui désignent des discriminations.
  - Ce qui dérange, ce qui résiste, les sources du rejet de l'autre.
  - Mobilisation des savoirs présents dans le groupe.
  - Proposition des repères historiques concernant l'action contre les discriminations, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen à la première loi contre le racisme en 1972, de la charte pour la diversité à la loi pour l'égalité des chances...

# AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Identification de situations discriminantes issues de l'expérience (en petits groupes).
- Mise en commun et élaboration des différentes formes de discriminations apportées par le groupe. Réflexion sur les enjeux de la discrimination.
- Travail sur les textes légaux utiles pour appréhender les situations évoquées.
- ◇ Deuxième journée
  - Systématisation de l'information sur les textes de loi, les principales modifications successives, les rapports entre les mouvements de la société et la législation.
  - Études de cas en groupes sur des situations non encore évoquées.
  - Échange sur les notions d'égalité réelle, d'égalité formelle et d'égalité de traitement.
  - Présentation des principales institutions européennes, nationales et associatives porteuses et relais des actions contre les discriminations.
  - Présentation des différents sites Internet liés à cette information pour poursuivre la formation.
  - Bilan de la formation et évaluation.

## MÉTHODE

- ◇ Le travail actif des stagiaires s'appuiera sur des échanges en petits groupes articulés à une élaboration en grand groupe : définitions, études de textes, partage d'expériences vécues, analyses de cas.
- ◇ La parole des participants aura une place privilégiée comme opérateur d'une appropriation des données qu'on utilisera dans le travail.
- ◇ Supports pédagogiques : utilisation de documents papiers et numériques, vidéos.

## DURÉE

- ◇ 2 jours